

PARQUET DU  
TRIBUNAL  
DE GRANDE  
INSTANCE  
DE PARIS



*Division Financière  
et Commerciale*

-----  
*Section Financière  
F2*  
-----

*\*N° P 09.241.9202/4*

*\*(à rappeler dans toute correspondance)*

*A renvoyer avec la réponse et  
les pièces jointes*

Paris, le 28 décembre 2009

SOIT-TRANSMIS

à

*Madame le Commissaire Divisionnaire chef  
de la Division Nationale d'Investigation  
Financière  
D.N.I.F  
101, 107 rue des Trois Fontanot  
92000 NANTERRE*

D45/  
2 pages

*Objet : enquête préliminaire*

En ayant l'honneur de le prier de bien vouloir procéder à une enquête à la suite de la plainte parvenue à mon parquet le 4 décembre 2009 initiée par la personne morale de droit malais SUARA RAKYAT MALAYSIA, représentée par Maître William BOURDON.

Vos premières investigations s'attacheront à déterminer la date des faits dénoncés pour vérifier que l'action publique ne soit pas couverte par la prescription .

Dans le cadre de vos investigations, vous êtes autorisés à prendre toutes réquisitions utiles à la manifestation de la vérité en application des articles 77-1, 77-1-1 et 77-1-2 alinéa 1 du Code de procédure pénale.

Vous voudrez bien me faire retour de l'accusé de réception inclus ci-après en me faisant connaître le service et le policier, désignés pour assurer l'exécution de l'enquête.

La procédure devra m'être retournée au plus tard pour le 1er juillet 2010.

*P/le Procureur de la République*

*Nicolas HEITZ, substitut*

PN / DCPJ / AEF DCCF
- 3 FEV. 2010
N° PJ : 10-00004
N° AGORA : 2010/9

PARQUET DU  
TRIBUNAL  
DE GRANDE  
INSTANCE  
DE PARIS

Paris, le 5 mars 2010

D45/2

SOIT-TRANSMIS

à

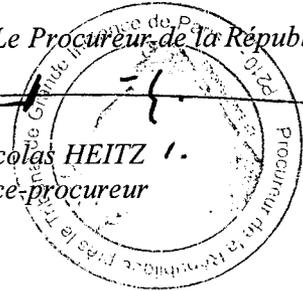
■  
*Division Financière  
et Commerciale*-----  
*Section Financière  
F2*

\*N° P 09.341.9202/4

\*(à rappeler dans toute correspondance)

*A renvoyer avec la réponse et  
les pièces jointes**Monsieur le Commissaire Divisionnaire  
Chef de la division nationale des  
investigations financières  
Brigade centrale de lutte contre la corruption  
103-107 rue des trois Fontanot  
92000 NANTERRE***Objet :** *Transmission du 28 décembre 2010  
Enquête préliminaire***V/Réf :** *Brigadier chef Arnaud RYCKEWAERT  
PN/DCPJ/SDLCODF/DNIF/SEC/MB/N°2010/9*

En ayant l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver des pièces complémentaires aux fins d'exploitation et de jonction, dans le cadre de votre enquête préliminaire en cours.

*P/Le Procureur de la République*  
*Nicolas HEITZ  
Vice-procureur*PN / DCPJ / AEF  
PAGE

1 5 MAR. 2010

N° PJ : 10\_00004

N° AGORA : 2010/30